



**FEDERATION NATIONALE
DE L'ÉNERGIE SOLAIRE**

FEUILLE DE ROUTE 

ANNÉE 2025/26



FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération Nationale de l'Énergie Solaire (FNES) n'est pas un syndicat.

Elle fédère en son sein l'ensemble des acteurs de la filière solaire vers l'intérêt général afin de garantir un développement juste, efficace et structuré de l'énergie solaire.

#INTÉRÊT GÉNÉRAL #APOLITIQUE #TRANSPARENTE #COLLECTIVE

NOS 3 MISSIONS FONDAMENTALES

1 RÉUNIR ET FÉDÉRER

La FNES rassemble l'ensemble des acteurs du solaire – des artisans aux grands groupes, en passant par les territoires, les citoyens, les financeurs et les organismes de formation – et leur **offre une voix équitable et crédible**. Elle s'engage à représenter cette diversité auprès des pouvoirs publics, des collectivités, des institutions européennes et des grands acteurs de l'énergie, dans un esprit de dialogue constructif et d'indépendance.

Son principe fondateur : **"un adhérent = une voix"** garantit une gouvernance transparente, équilibrée et inclusive. La FNES assure également la circulation d'une **information claire et partagée entre ses membres**, afin de renforcer la confiance, la cohésion et la capacité d'action collective de la filière.

3 PROMOUVOIR ET ALIMENTER

La FNES s'adresse au citoyens, aux élus et aux collectivités pour inscrire durablement le solaire comme une énergie indispensable via des campagnes de sensibilisation, des événements, des partenariats éducatifs et culturels. Elle agit ainsi pour renforcer l'**adhésion collective au solaire** et positionner la filière comme un **moteur incontournable de la transition énergétique**.

2 ACCOMPAGNER ET PROPOSER

La FNES est un **espace de coopération, d'innovation et de co-construction**. À travers ses collèges thématiques et ses groupes de travail, elle favorise les échanges entre pairs, le partage d'expériences et de bonnes-pratiques et la mise en commun des expertises.

Elle **accompagne la filière dans ses grands défis réglementaires, techniques, lutte contre l'éco-délinquance**, accompagne l'emploi et la formation, le développement des nouveaux modèles économiques et des technologies associées.

La FNES se veut **force de proposition** : elle rassemble, élabore, et propose des solutions opérationnelles et porte des initiatives concrètes, issues du terrain, pour nourrir le débat public et orienter les décisions.

15 Collèges Thématiques

Chaque grande famille d'acteurs de la filière solaire est enfin représentée. Une approche collaborative pour co-construire des positions communes avec tous les maillons de la chaîne.

100% Inclusif et représentatif

Peu importe la taille, le statut ou l'ancienneté : la FNES rassemble tous les acteurs de la filière solaire ainsi que tous ceux qui soutiennent son développement, dont les citoyens.

QU'EST-CE QUE LA FNES APORTE DE NOUVEAU ?



Une approche par l'expertise et l'expérience du terrain

qui permet enfin de conjuguer l'expertise des décideurs et la pratique du terrain en refusant d'opposer "grands" et "petits", industriels et artisans, financeurs et collectivités mais qui leur permet de se rencontrer et de se comprendre.



Une nouvelle forme de "non-gouvernance"

qui garantit à tous les adhérents une voix égale tout en évitant les risques de prise de pouvoir, de monopole ou de domination individuelle ou structurelle, en répartissant les responsabilités et les représentations de manière claire, stable et renouvelable.

Les preuves :

- 1 adhérent = 1 voix dans les statuts
- Un règlement collégial
- Une charte éthique



Un espace de rencontre et de co-construction

où tous peuvent s'informer, se former, débattre et contribuer à définir des positions en toute transparence. Via des consultations en ligne de la filière, l'organisation de tables rondes, de groupes de travaux ou d'un réseautage d'entraide.

Les preuves :

- 15 collèges thématiques inter-connectés
- 12 Groupes de Travail (2025/26)

Prévu pour 2026 :

- Un espace utilisateurs
- Des événements de filière



Une véritable force de frappe communicante

pour porter la voix de la filière de manière moderne et efficace : via les nouveaux médias et canaux sociaux, adaptés au grand public, comme aux professionnels pour toucher de manière impactante les décideurs comme les nouvelles générations. En créant notamment des campagnes coordonnées et un argumentaire "clé en main" proposé à tous les acteurs existants.

Les preuves :

- Reconnue officiellement par l'État
- Parutions TV + radio + presse grand public
- Prise de paroles multi-canaux digitaux

Prévu pour 2026 :

- Campagnes TV (spots publicitaires)
- Le Grand Débat National du Solaire
- Outil de plaidoyer IA à disposition de tous



Un booster clair pour la déontologie et la qualité

sans compromis sur les bonnes pratiques, la FNES souhaite permettre le maintien des standards de nos métiers et l'amélioration continue de ceux-ci à travers la rédaction de propositions concrètes, la prévention, et une mise en valeur des démarches exemplaires.

Prévu pour 2026 :

- Un référentiel déontologique de l'installation co-écrit avec plusieurs instances officielles en 2026
- Création du 1er Dispositif "anti-écodélinquance"
- Un comité d'éthique en structuration
- Label d'excellence pluri-critères



Une adhésion accessible et flexible qui booste l'écosystème de toutes les instances

L'accès à la FNES a été pensée pour permettre à toutes et tous de participer ou d'être représentés, sans priver d'autres instances de leurs moyens. Cela encourage la complémentarité entre organisations et la promotion des acteurs existants sur tout le territoire, vers qui la Fédération pourra orienter ses propres adhérents.

LES PROCHAINS MOMENTS FORTS AU SERVICE DE LA FILIÈRE SOLAIRE

ANNÉE 2025



10 - 11 Décembre 2025

Salon EnerGaïa

Ce n'est plus à vous de venir nous rencontrer, c'est nous qui venons à vous ! Nous récoltons vos besoins, vos retours et vos idées pour peaufiner le plan d'action de 2026 et leur donner de la visibilité. Vous allez être surpris...

On vient à votre rencontre.

- Interviews sur stand
- Verre de solarité
- Présentation de la feuille de route
- Récolte de vos idées, suggestions, attentes.



31 Décembre 2025

Clôture de l'année

L'heure est au bilan et aux adhésions pour 2026. En toute transparence, nous mettrons à disposition notre rapport d'activité et la feuille de route 2026.

On analyse.

L'équipe opérationnelle prépare la "remise des compte et résultats publiques" aux adhérents afin de pouvoir permettre à chacun d'évaluer l'efficacité de la FNES et de voter les prochaines décisions collégialement.

L'IMPACT DE LA FNES EN 2026 ?

Il dépend de votre soutien.

On s'occupe de fournir l'énergie à l'infini
mais le nombre fera la différence.



REJOIGNEZ LA FNES !

www.federation-energie-solaire.com

JUSTE AVANT NOTRE FEUILLE DE ROUTE

ANNÉE 2026

Préambule

La FNES est une fédération de terrain, indépendante, experte, qui donne la voix aux acteurs du réel et structure l'avenir du solaire en France en étant un tiers de confiance pour tous les acteurs de la filière solaire.

La FNES n'existe pas pour être vue, mais pour être utile.

La priorité absolue, ce ne sont ni les institutions, ni la visibilité médiatique, ni l'écosystème externe. La priorité absolue, va aux besoins de la filière, à celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

Depuis sa naissance, nombre d'acteurs ont constaté une stimulation positive de tout l'écosystème : on bouscule de manière positive, on réveille, on dépoussière.

Tout en étant apolitique, transparente et inclusive, la FNES a déjà provoqué un mouvement inédit dans la filière :

- un réveil, parce qu'elle ramène le terrain dans la décision publique
- une remise en mouvement, parce qu'elle ose poser les vraies questions
- un dépoussiérage, parce qu'elle aborde les sujets des minorités métiers
- une dynamique positive, parce qu'elle fédère des profils qui dialoguaient peu
- une émulation, parce que les acteurs institutionnels eux-mêmes se remettent en posture constructive
- une prise de conscience, parce que les adhérents sentent pour la première fois une fédération alignée sur leurs réalités

La FNES ne s'est pas installée en opposition :
elle s'est installée en élan de rééquilibrage collectif et fédérateur.

Elle pousse la filière vers plus de qualité, de cohérence, d'éthique, de transparence.
Et elle le fait sans diviser, en rassemblant, en structurant, en incarnant un cadre à la fois sérieux et moderne, avec une tonalité à la fois polie et militante.

Un immense merci à nos adhérents.

Vous êtes la raison d'être de cette fédération.

Vous êtes ceux qui, dès le début, ont fait confiance à une vision :

celle d'un solaire plus juste, plus collectif, plus éthique, plus structuré et plus humain.

À tous ceux qui souhaitent rejoindre cette aventure : la porte est grande ouverte.

Concentrons-nous sur ce qui nous rassemble, tout en résolvant, ensemble, ce qui a pu, un jour, nous diviser. L'heure est à l'unité, à l'entraide.

L'heure est à la solarité !

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

GRANDES LIGNES DIRECTRICES

ANNÉE 2026



1. Accompagner les adhérents au quotidien

(Le cœur de la FNES, sa raison d'être, sa priorité absolue.)

- Créer un appui tangible, immédiat et fiable pour chaque adhérent.
- Fournir des réponses opérationnelles sur les sujets techniques, fiscaux, réglementaires et assurantiels.
- Déployer une plateforme d'interaction directe pour permettre aux adhérents de poser leurs questions à la FNES ou entre-eux.
- Mettre à disposition des outils, notices, guides, et ressources pédagogiques pour simplifier le travail quotidien.
- Structurer une communauté d'entraide active et réactive.
- Mutualiser des services, des solutions et des avantages pour renforcer la compétitivité des adhérents.



2. Produire des solutions qui améliorent le développement et la lisibilité via les Groupes de Travail

- Créer des diagnostics terrain consolidés et des analyses nationales.
- Construire des référentiels (déontologie, excellence, stockage, fiscalité, etc.).
- Identifier les blocages et produire les solutions concrètes attendues par la filière.
- Coconstruire des outils d'harmonisation des pratiques.
- Transformer les retours des adhérents en propositions crédibles.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

GRANDES LIGNES DIRECTRICES

ANNÉE 2026



Si nos ressources le permettent :

+  **Campagne de communication**
"Réenchanter au solaire de bon sens"

3. Réenchanter le solaire et le rendre incontournable

1. Créer un récit solaire plus juste, plus clair et plus accessible.
2. Réhabiliter l'image du solaire en expliquant ce qu'il est vraiment : une énergie utile, fiable, vertueuse et pragmatique.
3. Déconstruire les fausses idées et les peurs infondées par des analyses factuelles et pédagogiques.
4. Rendre compréhensibles les enjeux techniques, économiques et territoriaux pour tous les publics.
5. Produire des contenus qui donnent envie : vidéos, outils, décryptages, interventions, supports terrain.
6. Remettre le solaire dans la sphère du bon sens : simple, logique, utile, concret.

Si nos ressources le permettent :

Plateforme de plaidoyer IA
Apolitique / Fiable / Sourcée



4. Porter collectivement une parole claire et pédagogique

1. Expliquer, décrypter, corriger et rendre intelligibles les sujets complexes.
2. Protéger la filière en intervenant contre les fausses informations.
3. Créer des formats pédagogiques accessibles aux professionnels comme au grand public.
4. Rendre les travaux des GT compréhensibles et mobilisants.
5. Assurer une visibilité utile, toujours au service des adhérents.
6. Créer un plaidoyer collectif sourcé et fiable à disposition de tous.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE

GRANDES LIGNES DIRECTRICES

ANNÉE 2026



5. Reconstruire la confiance et assainir le marché

1. Traiter enfin le sujet en tant que professionnels.
2. Définir un référentiel clair de bonnes pratiques pour harmoniser la qualité et réduire les zones grises.
3. Construire une cartographie nationale des dérives afin de mesurer, comprendre et prévenir les risques.
4. Construire un dispositif de signalement efficace.
5. Coopérer avec associations de consommateurs, assureurs et services de l'État pour agir ensemble.
6. Restaurer la confiance des ménages en rendant le marché plus lisible, plus transparent et mieux encadré.

C'est déjà dans les cartons...

Événement au Sénat

6. Éclairer la stratégie nationale : organiser le Grand Débat National du Solaire



1. Créer un espace officiel, transpartisan et rationnel autour du solaire.
2. Réunir scientifiques, ingénieurs, experts, élus, industriels et citoyens.
3. Structurer le débat en trois temps : thèse → antithèse → synthèse.
4. Produire un Rapport National remis aux institutions clés
5. Établir un socle intellectuel objectif pour sécuriser l'avenir du solaire et renforcer les positions des adhérents.



GROUPES DE TRAVAIL

ANNÉE 2026

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE



EN COURS

GT - Retour d'expérience des Appels d'Offres S21



JUL 17

Novembre 2025 - Janvier 2026

Contexte : La FNES a été sollicitée pour porter au Gouvernement un retour d'expérience structuré, objectif et consolidé sur l'application du cahier des charges AOS S21.

Approche 100 % terrain - prise en compte directe par l'État des retours qualitatifs et quantitatifs des acteurs concernés

Objectif(s) stratégique(s) :

Analyser les résultats 2025, recenser les difficultés terrain, identifier les effets de bord et formuler des propositions d'ajustement réalistes et opérationnelles.

Parties prenantes :

- Installateurs concernés par le segment 100-500 kWc (consultations)
- Développeurs / Producteurs
- BE / AMO / Ingénierie
- Industriels et distributeurs
- Cabinet du Premier Ministre, DGEC
- Interaction possible avec la CRE et Enedis selon les besoins techniques

Valeur créée :

- Économique : amélioration de la compétitivité et des taux de réussite
- Territoriale : projets mieux adaptés aux réalités locales
- Réglementaire : base factuelle pour ajuster le cahier des charges
- Filière : renforcement de la confiance installateurs ↔ administration
- Stratégique : éclairage immédiat des arbitrages gouvernementaux

Livrible(s) : 🚚 Le GT est actuellement en phase active de récolte et d'analyse.

📄 **Étape 1 – Note x – Demandée par le Gouvernement – Actuellement en cours.**

Contenu :

- synthèse des retours terrain collectés,
- premiers croisements inter-collèges,
- analyse des effets de bord,
- premières hypothèses d'ajustement.
- base utilisée pour lancer la consultation de filière et affiner les propositions.

📄 **Étape 2 – Rapport final "REX S21 – FNES 2025 – Premières périodes" (1er Trimestre)**

Contenu :

- analyses complètes (qualitatives + quantitatives),
- listing des difficultés,
- retours consolidés post-consultation,
- recommandations finales,
- matrice d'impact technico-économique.

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE



EN COURS



GT - Fiscalité PV du segment Résidentiel (0 - 9 kWc)

JUL 17

Novembre 2025 - Janvier 2026

Contexte : Depuis l'entrée en vigueur du taux de TVA réduit à 5,5 % le 1er octobre 2025, de nombreuses incertitudes opérationnelles persistent (définition des EMS, stockage, cas limites). La FNES est sollicitée par les installateurs et le gouvernement pour proposer une clarification unifiée et réaliste du cadre fiscal. Le GT débute avec une phase de récolte des retours terrain et d'analyse juridique, avant la consultation de filière et la rédaction du référentiel final.

Objectif(s) stratégique(s) :

Clarifier, sécuriser et simplifier l'application de la TVA à 5,5 % sur les installations photovoltaïques résidentielles, en travaillant sur :

- la définition précise des EMS
- l'intégration ou non du stockage
- la stabilisation des interprétations / la réduction des litiges et ambiguïtés sur devis

Objectif final : produire une doctrine opérationnelle, claire, réaliste, co-construite avec la filière et utilisable par les installateurs comme par l'administration

Parties prenantes :

- Installateurs concernés par le segment résidentiel (0-9kWc)
- Experts-comptables, organismes de contrôle, assureurs
- Citoyens / usagers
- DGFIP, DLF, DGEC

Valeur crée :

- Sociale : accès simplifié au solaire pour les ménages, lisibilité des devis, réduction des erreurs
- Économique : réduction des litiges, fluidification du marché, stabilité commerciale
- Réglementaire : doctrine consolidée, sécurisation des installations et des dossiers
- Filière : alignement installateurs ↔ administration, confiance renforcée

Livrible(s) : Le GT est actuellement en phase active de récolte et d'analyse.

Étape 1 – Synthèse de consultation Attendue par le gouvernement

Contenu :

- cartographie des difficultés rencontrées
- typologie des zones d'ambiguïtés
- premières propositions légères d'ajustement ou clarification
- questions nécessitant un nouvel arbitrage de l'administration fiscale

Étape 2 – Référentiel final "TVA 5,5 % - Application opérationnelle" (janvier) Inclura :

- schémas de décision simples
- définition FNES des EMS compatible avec la doctrine administrative
- recommandations pour intégration pertinente du stockage
- alignement juridique et terrain
- préconisations d'ajustements

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Dispositif anti-écodélinquance



 17 Q1 2026

Contexte : Le secteur résidentiel solaire connaît une recrudescence de pratiques commerciales agressives, trompeuses ou frauduleuses. Ces dérives nuisent aux ménages, aux installateurs vertueux et à l'image de la filière. La FNES souhaite lancer un GT pour structurer une réponse collective, proposer un cadre d'action et accompagner l'État dans l'identification des solutions efficaces.

Objectif(s) stratégique(s) :

Identifier, qualifier et réduire les pratiques d'écodélinquance dans le solaire résidentiel en créant :

- une cartographie nationale des pratiques frauduleuses
- la mise en place préventive d'une plateforme de signalements
- des outils opérationnels de contrôle, prévention et information
- une doctrine commune entre filière, associations de consommateurs et services de l'État

 **Objectif final** : assainir le marché, protéger les ménages et renforcer la confiance dans le solaire.

Parties prenantes :

- | | |
|--|--|
|  Installateurs vertueux (TPE/PME) |  Juristes spécialisés (droit de la conso + fiscalité) |
|  Associations de défense des consommateurs |  Assureurs, organismes certificateurs, financeurs |
|  DGCCRF, DGECC, DGFIP (cas liés au financement) |  Fabricants / distributeurs |
| |  Formateurs |

Valeur créée :

- Sociale : protection des ménages contre les arnaques et pratiques abusives
- Économique : assainissement du marché, baisse des litiges, réduction des coûts liés aux sinistres
- Filière : valorisation des entreprises vertueuses, amélioration de la réputation collective
- Innovation : première démarche structurée de lutte anti-écodélinquance spécifique au solaire

Livrable(s) :  **Premier dispositif national anti-fraudes mené par une filière et transposable**

 **Étape 1 – Note intermédiaire FNES (janvier)**
Attendue par le gouvernement

Contenu :

- listing des pratiques frauduleuses
- cartographie des points d'entrées
- préconisation de premières mesures correctives à appliquer au sein de la filière par les professionnels

 **Étape 2 – Dispositif "anti-écoldélinquance"**

- Plateforme de signalements
- Une "blacklist" publique
- Détection automatisée des signaux
- Parcours de formation à la détection des déviances à destination des particuliers
- Création de supports de prévention
- Mise en place d'un label scoré d'éthique

Liste non exhaustive et sujette aux modifications.

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Quels modèles pour demain ?



 17 Q1 2026

Contexte : Le marché solaire évolue rapidement : baisse des prix, nouveaux usages, autoconsommation collective, PPAs locaux, intégration du stockage, communautés énergétiques, flexibilité, bornes de recharge, services réseau. Les entreprises manquent de visibilité sur les modèles économiques viables à court et moyen terme. La FNES pilote un GT pour analyser, tester et proposer les modèles pertinents pour 2026-2030.

Objectif(s) stratégique(s) :

Identifier, analyser, modéliser et tester les modèles économiques solaires émergents pour renforcer la résilience des entreprises et anticiper les évolutions de marché.

Avec un double objectif :

- donner de la visibilité aux acteurs de terrain
- proposer au Gouvernement les modèles compatibles avec l'effort budgétaire, la transition énergétique et la stabilité du cadre réglementaire

Parties prenantes :

- | | |
|---|--|
|  Installateurs |  Agrégateurs et opérateurs de flexibilité |
|  Développeurs / producteurs |  DGEC, ADEME, CRE, collectivités territoriales |
|  BE, AMO, cabinets de modélisation énergétique |  Financeurs, banques, opérateurs de leasing, fonds. |
|  Distributeurs, industriels, fabricants | |

Valeur créée :

- Économique : diversification des revenus, sécurisation des modèles, meilleure bancabilité
- Territoriale : autonomie énergétique locale, création de communautés d'énergie
- Écologique : réduction carbone, optimisation du réseau, baisse des pics de consommation
- Filière : montée en compétence collective, innovation ouverte
- Technique : structuration des modèles PV + stockage + pilotage
- Innovation : exploration de services énergétiques encore peu développés en France

Livrable(s) :

-  Étape 1 – Analyse comparative (janvier/février)
-  Étape 2 – Modélisations & Scénarios (mars)
-  Étape 3 – Note de préconisation de modèles à généraliser
-  Étape 4 – Livre blanc "Modèles solaires 2030" (avril)

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Mobilité et agilité des métiers solaires



 17 Q1 2026

Contexte : En période de tensions (baisse du résidentiel, évolution des réglementations, mutation technologique, arrivée du stockage, évolution des marges), les entreprises du solaire subissent des variations rapides d'activité. Cela entraîne des risques de chômage partiel, de licenciements, de pertes de compétences et de fragilisation des TPE/PME. Pour sécuriser la filière, la FNES crée un GT visant à organiser la mobilité, l'hybridation et l'agilité des métiers.

Objectif(s) stratégique(s) :

Permettre aux professionnels du solaire d'évoluer, de pivoter ou de se requalifier rapidement pour absorber les variations du marché, éviter la perte d'emplois et garantir la continuité économique des entreprises.

 **Finalité :** une filière résiliente, capable d'adapter les emplois à la réalité du marché en temps réel.

Parties prenantes :

 Centres de formation, CFA, AFPA
 France Compétences / Ministère du Travail
 Cabinets RH spécialisés
 DGEC, DGE, Régions

 Installateurs, entreprises d'électricité, couvreurs
 BE / ingénierie / AMO
 Industriels, fabricants, superviseurs
 Acteurs du stockage, EMS, pilotage, IRVE

Valeur créée :

- Emploi : réduction du chômage sectoriel, mobilité rapide des professionnels
- Compétences : main-d'œuvre adaptable, montée en compétences accélérée
- Filière : résilience des TPE/PME face aux variations du marché
- Technique : polyvalence sur stockage, ombrières, tertiaire, maintenance
- Écologique : installations plus sûres, mieux dimensionnées, mieux maintenues
- Économie : continuité de l'activité même lors de l'effondrement d'un segment
- Institutionnel : filière structurée pour répondre aux attentes du Ministère du Travail

Livrable(s) :  Un guide comprenant les clés de l'agilité employeur/employé sera également édité.

Étape 1 – Cartographie dynamique des compétences (février)

- métiers dit "pivots"
- métiers transférables
- compétences passerelles
- métiers menacés vs métiers en tension
- "maps" des mobilités possibles

Étape 2 – Programme "Passerelles Solaires" (mars)

- parcours de requalifications rapides
- formations hybrides
- accompagnement des TPE/PME en difficulté (dispositif d'entraide)

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Généralisation de l'autoconsommation Collective



 17 **Q2 2026**

Contexte : Malgré un fort potentiel, l'autoconsommation collective reste très peu développée en France : complexité administrative, modèles économiques peu lisibles, limites réseau, difficultés juridiques, manque d'ingénierie locale. La FNES lance ce GT pour identifier les freins, modéliser les configurations viables et proposer un cadre simplifié et opérationnel, en lien avec les acteurs publics et territoriaux.

Objectif(s) stratégique(s) :

Identifier les freins techniques, juridiques, économiques et administratifs à l'essor de l'autoconsommation collective (ACC), structurer les configurations viables et proposer des solutions concrètes pour accélérer les projets.

Objectifs :

- simplifier et harmoniser les démarches
- sécuriser les modèles économiques résidentiels, tertiaires, ruraux et urbains
- proposer un cadre réaliste aux pouvoirs publics pour faciliter l'ACC

Parties prenantes :

 Collectivités territoriales

 Copropriétés, bailleurs sociaux, syndicats

 Installateurs, BE/AMO, ingénierie

 ENEDIS, opérateurs réseau

 Fournisseurs d'énergie et agrégateurs

 Juristes (ACC, gouvernance, contrats)

 DGEC, CRE, ADEME

 Financeurs, banques, opérateurs de tiers-investissement

 Associations citoyennes, communautés énergétiques

Valeur créée :

- Économique : baisse des factures, optimisation locale, nouveaux modèles pour TPE/PME
- Territoriale : énergie produite et consommée localement, autonomie accrue
- Écologique : réduction des pertes réseau, meilleure utilisation du solaire
- Filière : coordination acteurs privés ↔ publics
- Réglementaire : simplification des procédures, meilleure lisibilité
- Innovation : intégration du stockage, pilotage et nouveaux services

Livrable(s) :

Étape 1 – Diagnostic national (janvier)

- analyse des freins techniques, juridiques, économiques
- benchmarks France/Europe
- typologie des ACC existantes
- analyse des retours d'expérience réussis ou échoués

Étape 2 – Propositions réglementaires & Livre blanc

- propositions de simplification : seuils, périmètres, contrats, temps de traitement
- propositions financières : subventions, soutien au stockage, prêts territoriaux

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Rendre plus efficace le plaidoyer solaire

 17 GT Permanent

Contexte : Le solaire souffre d'un déficit de pédagogie, d'idées reçues persistantes et d'une faible représentation dans le débat public national. La filière a besoin d'une parole structurée, unifiée et accessible au grand public comme aux décideurs.

La FNES lance donc un GT stratégique "Plaidoyer Public" structuré en plusieurs sous-groupes, avec pour ambition de créer une véritable "culture solaire" nationale.

Objectif(s) stratégique(s) :

Concevoir et déployer une stratégie nationale de plaidoyer public incluant :

- la mobilisation citoyenne,
- la pédagogie grand public et territoriale,
- la mise à disposition d'outils innovants (dont IA),
- une prise de parole structurée de la filière,
- et une présence médiatique plus forte.

Finalité : faire entrer le solaire dans le débat public national, avec des outils modernes, inclusifs, factuels et accessibles à tous.

Parties prenantes :

 Acteurs du solaire (tous collègues FNES)
 Ministères (DGEC, CRE, DGE, ANCT)
 Collectivités et régions
 Médias, journalistes

 Associations citoyennes énergie
 Experts, think tanks, chercheurs
 Développeurs IA / partenaires tech
 Agences de communication

Valeur crée :

- Politique : un discours unifié de la filière
- Sociétale : meilleure acceptabilité du solaire
- Territoriale : outils pédagogiques pour les élus
- Technologique : un outil inédit dans le secteur
- Réglementaire : une base argumentaire objective pour les décideurs
- Filière : visibilité renforcée, modernité, crédibilité

Livrable(s) :  Première campagne solaire structurée par une fédération multi-métiers et ses acteurs

3 Sous-groupes associés :

- Plaidoyer Institutionnel
- Plaidoyer Grand Publique
- Plaidoyer Scientifique

- Rapport Grand Débat National du Solaire
- Outil IA public "Pédagogie Solaire"
- Base de donnée actualisée et sourcée
- Campagne Média Nationale FNES
- Kit d'outils pour les élus et collectivités

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT Résilience & NZIA

 17 **Q1 2026 / Q2 2026**

Contexte : Avec le NZIA, l'Europe affiche clairement son ambition de renforcer sa souveraineté industrielle sur les technologies bas carbone, dont le photovoltaïque. Les installateurs et développeurs français se retrouvent pris entre baisse des prix, dépendance à quelques zones de production, exigences de qualité sur 20-30 ans, et futures règles européennes de "résilience" (origine, durabilité, empreinte carbone, cybersécurité...). La FNES lance ce GT pour aider la filière à choisir et déployer un matériel "adapté", à la fois performant, résilient, compatible NZIA et soutenable.

Objectif(s) stratégique(s) :

Construire un cadre permettant aux acteurs du solaire de :

- sécuriser leurs choix de matériels (modules, onduleurs, structures, stockage, EMS),
- réduire la dépendance à des chaînes d'approvisionnement fragiles,
- anticiper les exigences du NZIA et des acheteurs publics/privés,
- renforcer la durabilité et la réparabilité des installations,
- tout en restant économiquement soutenables pour tous les segments, notamment ceux majoritairement convoités par les TPE/PME.

Parties prenantes :

- | | |
|--|---|
|  Installateurs |  Acteurs du stockage & EMS |
|  Fabricants & industriels |  DGEC, DGE, Bercy, éventuellement Commission / autorités européennes |
|  Distributeurs / grossistes |  Banques, assureurs, organismes de financement (bancabilité / garanties) |
|  BE / AMO / ingénierie |  Collectivités, acheteurs publics & privés (cahiers des charges) |
| |  Acteurs du recyclage / réemploi / seconde vie |

Valeur créée :

- **Résilience et souveraineté :** Une meilleure stratégie d'approvisionnement limite les risques géopolitiques et aligne la filière avec les exigences du NZIA.
- **Durabilité environnementale :** Des matériels conçus pour durer diminuent les remplacements prématurés et améliorent l'empreinte carbone réelle des installations.
- **Sécurisation des projets publics et privés**
- **Lisibilité pour la filière**

Livable(s) :

 **Alignement proactif avec le NZIA, permettant à la filière de s'adapter et d'être actrice du changement pour une meilleure agilité et adhésion.**

-  Étape 1 – Diagnostic & cartographie des risques (T0 + 3/4 mois)
-  Étape 2 – Référentiel "Matériel adapté & résilient – NZIA ready" (T0 + 6/8 mois)
-  Étape 3 – Outils pratiques & propositions réglementaires (T0 + 9/12 mois)

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Sécurisation Assurantielle de la Filière

 17 Q2 2026

Contexte : La filière solaire fait face à une augmentation des refus d'assurance, à une forte hétérogénéité des exigences selon les assureurs et à la persistance de nombreuses idées reçues (risques incendie surévalués, méfiance envers le stockage, confusion sur les matériaux et procédés). Cette situation fragilise et ralentit le déploiement du solaire. La FNES lance ce GT pour créer un cadre d'échanges structurés avec les acteurs de l'assurance, rétablir une compréhension réaliste du risque solaire et sécuriser l'assurabilité des projets.

Objectif(s) stratégique(s) :

Créer un cadre d'échanges structuré entre la filière solaire et les assurances pour :

- améliorer la compréhension mutuelle,
- combattre les fausses croyances,
- réduire les refus d'assurance,
- harmoniser les exigences techniques,
- faciliter l'assurabilité des installations solaires,
- permettre la mise à jour de la liste verte C2P

Parties prenantes :

-  Installateurs (résidentiel, tertiaire, industriel)
-  Développeurs / Producteurs
-  BE / AMO / Ingénierie
-  Fabricants

-  Assureurs, réassureurs, experts sinistre
-  Ministère de l'Économie, DGEC (selon nécessité réglementation)
-  Organismes certificateurs / normalisation
-  Acteurs du recyclage / réemploi
-  Distributeurs / grossistes

Valeur créée :

- Économique : diversification des revenus, sécurisation des modèles, meilleure bancabilité
- Territoriale : autonomie énergétique locale, création de communautés d'énergie
- Écologique : réduction carbone, optimisation du réseau, baisse des pics de consommation
- Filière : montée en compétence collective, innovation ouverte
- Technique : structuration des modèles PV + stockage + pilotage
- Innovation : exploration de services énergétiques encore peu développés en France

Livrable(s) :  Une démarche à la fois nationale et régionale pour être appréciée sur tout le territoire.

Livrable N°1 – Diagnostic assurantiel (janvier)

- Cartographie des refus d'assurance
- Analyse des sinistres et retours d'expertise
- Identification des incompréhensions et fausses croyances
- Points de blocage majeurs

Livrable 2 – Référentiel Assurantiel Solaire (mars)

- Exigences techniques minimales par type d'installation
- Recommandations spécifiques (ombrières, bâtiments, stockage...)

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT Référentiel déontologique de l'entreprise d'installation



 17 GT Q1/Q2 2026

Contexte : La filière solaire souffre d'une forte hétérogénéité des pratiques. Les particuliers, collectivités, financeurs et banques peinent à identifier les installateurs réellement vertueux.

La FNES lance ce GT pour définir un référentiel déontologique exigeant, une cotation transparente des entreprises et un système de reconnaissance fiable, utilisable dans les décisions publiques, bancaires et privées.

Objectif(s) stratégique(s) :

Créer un référentiel national de déontologie pour les entreprises d'installation solaire, permettant :

- d'évaluer objectivement leurs pratiques,
- de leur attribuer une cotation transparente,
- d'identifier les installateurs vertueux,
- de sécuriser les choix du grand public et des acheteurs publics,
- de fournir un outil de confiance aux assureurs, financeurs et banques,
- et de lutter efficacement contre l'éco-délinquance.

Parties prenantes envisagées :

 Installateurs (toute taille)
 BE / AMO / ingénierie
 Associations de consommateurs
 DGCCRF
 DGEC / ADEME

 Banques, organismes financiers, assureurs
 Organismes de formation
 Industriels / distributeurs
 Acteurs du recyclage / réemploi
 Collectivités, bailleurs, copropriétés

Valeur créée :

- Économique : sécurise les financements et réduit les risques de sinistres.
- Sociale : protège les ménages en identifiant les installateurs fiables.
- Territoriale : garantit des installations de qualité partout en France.
- Écologique : améliore la performance et la durabilité des projets.
- Filière : valorise les entreprises vertueuses et élève les standards.

Livrable(s) :

 **Premier référentiel déontologique multi-critères, utile à la fois pour le public, les professionnels à valoriser et comme outil de décision des financeurs.**

-  Référentiel complet de la déontologie du métier d'installateur
-  Guide de reconnaissance et d'application pour financeurs / collectivités
-  Matrice d'évaluation publique des installateurs
-  Mise en place d'un dispositif "Label d'excellence déontologique"

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Incitation au stockage intelligent et vertueux

 17 GT Q1 2026

Contexte : L'intégration du stockage reste freinée par son coût, sa faible acceptabilité (assurances, réglementation, sécurité). Pourtant, le stockage intelligent – incluant smart charging, pilotage, EMS et optimisation réseau – devient un levier essentiel pour renforcer l'autoconsommation, améliorer la flexibilité et permettre un déploiement plus harmonieux du solaire. La FNES lance ce GT pour structurer la place du stockage dans la filière et faciliter son adoption responsable.

Objectif(s) stratégique(s) :

Définir, encourager et sécuriser le déploiement du stockage intelligent en France en :

- identifiant les usages vertueux (pilotage, EMS, smart charging, écrêtage, optimisation réseau),
- renforçant l'acceptabilité réglementaire, assurantielle et territoriale,
- clarifiant les bénéfices pour l'autoconsommation,
- et en donnant à la filière un cadre pour faire du stockage une solution incontournable, fiable et responsable.
- Contribution à la normalisation du stockage comme brique essentielle de l'autoconsommation.

Parties prenantes :

- | | |
|--|---|
|  Fabricants de batteries & systèmes de stockage |  Assureurs, experts & courtiers |
|  Fournisseurs EMS / Pilotage / Smart Charging |  ENEDIS / opérateurs réseau |
|  BE, ingénierie, AMO |  Collectivités & bailleurs |
|  Installateurs (résidentiel, tertiaire, industriel) |  Banques / financeurs / organismes de crédit |
|  Développeurs / producteurs / ombriéristes |  Acteurs sécurité incendie & normalisation |

Valeur crée :

- Économique : diversification des revenus, sécurisation des modèles, meilleure bancabilité
- Territoriale : autonomie énergétique locale, création de communautés d'énergie
- Écologique : réduction carbone, optimisation du réseau, baisse des pics de consommation
- Filière : montée en compétence collective, innovation ouverte
- Technique : structuration des modèles PV + stockage + pilotage
- Innovation : exploration de services énergétiques encore peu développés en France

Livrable(s) :

-  **Première approche nationale centrée sur l'usage du stockage.**
- Démarche qui réunit filière, assureurs, réseau, État et financeurs.**

-  Guide de filière "Stockage & Autoconsommation – Solutions irréversibles"
-  Note FNES à destination de la DGEC/ADEME : Incitations & cadre 2030

LES GROUPES DE TRAVAIL

FICHE DÉTAILLÉE

 EN ÉCRITURE

GT - Label d'excellence



 17 Q3 2026

Le RGE reste une référence obligatoire pour de nombreux dispositifs, mais il ne permet pas d'identifier les entreprises véritablement exemplaires sur l'ensemble de leurs pratiques : commerciale, leur maturité organisationnelle, leur conformité administrative, la relation client, la qualité continue, leur responsabilité sociétal et éthique. Le Label d'Excellence FNES vise à tirer la filière vers le haut, à sécuriser les ménages et financeurs, et à compléter les référentiels existants par une approche plus globale et plus rigoureuse menée par des acteurs spécialisés.

Objectif(s) stratégique(s) :

Le Label d'Excellence FNES vise à reconnaître – et non certifier – les entreprises qui se démarquent par leurs pratiques globales, leur cohérence interne et leur engagement éthique, afin d'offrir aux ménages, collectivités, assureurs et financeurs un véritable outil de confiance en s'appuyant sur des critères techniques, organisationnels, éthiques et relationnels qui encouragent un nivellement global par le haut et le maintien des standards de filière.

Parties prenantes :

-  Installateurs (toutes tailles & segments)
-  Industriels / distributeurs
-  BE / ingénierie
-  Associations de consommateurs

-  Futurs producteurs (particuliers, entreprises, collectivités)
-  Financeurs / banques
-  Assureurs
-  DGEC / ADEME
-  Futurs Auditeurs FNES

Valeur créée :

- Économique : donne aux financeurs un repère clair pour sécuriser leurs investissements.
- Sociale : oriente les ménages vers des acteurs réellement fiables.
- Territoriale : renforce la qualité des installations partout en France.
- Écologique : garantit des projets durables, bien conçus et bien posés.
- Filière : valorise les entreprises exemplaires et incite à l'amélioration continue.
- Réglementaire : complète les certifications en couvrant de nouvelles dimensions
- Confiance : permet à la FNES de donner des références en toute sécurité, fondées sur des preuves et non sur des déclaratifs.

 **Première reconnaissance fondée sur la cohérence globale .**

*Une approche volontaire, moderne et valorisante, fondée sur la confiance et les preuves.
Un levier concret contre l'éco-délinquance, en valorisant ceux qui font bien.*

Livable(s) :

-  Méthode & matrice d'évaluation (audit)
-  Registre public annuel des entreprises reconnues

CONTACTEZ-NOUS

 communication@federation-energie-solaire.com

 01 89 70 56 06

Il y a plein de bonnes raisons de nous contacter :

- 🔍 Je veux **adhérer** à la FNES
- 🔍 Je souhaite **avoir des informations**
- 🔍 J'ai une **idée de groupe de travail**
- 🔍 Je veux **devenir bénévole** opérationnel
- 🔍 Je veux **faire un don** en tant que mécène

Suivez la FNES sur les réseaux :



FEDERATION NATIONALE
DE L'ÉNERGIE SOLAIRE